VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Choix

DANS LES

Premier, Deuxième et Troisième Districts,

Nos 544, 546, 548 Rue Baronne,

—ET—

No 841 Rue Lafayette.

Bâtisse à deux étages en briques.

Occupée au rez-de-chaussée par le "Oriental Café" et une forge, et le premier étage distribué pour résidence. Vendue sujet au bail de trois ans, du 1er janvier 1902 jusqu'au 31 décembre 1904, à raison de $60 par mois, payable mensuellement.

No 1122 Rue Quartier,

Cottage à un étage avec mansarde, loué $12 par mois, payable mensuellement.

Nos 1614 et 1616 Rue Hôpital,

Une résidence à un étage, louée $16 par mois, payable mensuellement.

Nos 1858 et 1860 Rue Bourgogne,

Maison à deux corps de logis avec mansarde, louée $40 par mois, payable mensuellement.

Léon Casses vs la Veuve et les Héritiers de J. F. Casse.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.—No 66,942.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur — Bureau 813 rue de la Commune,

Mercredi, 9 avril 1902,

à midi il sera vendu à l'enchère publique à leur

BUREAU ET BOURSE

No 813 rue de la Commune, entre Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu en cour en pleine séance, le 26 février 1902, et signé en Cour en pleine séance, le 5 mars 1902 par l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-après décrites savoir:

1e Une certaine portion de terre, située dans le deuxième district de cette ville, dans l'Ilet No cent dix, borné par les rues Hôpital (anciennement Chemin du Bayou), Quartier, St Claude et Rempart, mesurant quarante [40] pieds de face à la rue Quartier, sur une profondeur de trente huit [38] pieds, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations comprennent une jolie maison à un étage avec mansarde désignée par le No 1122 rue Quartier, ayant un rez-de-chaussée 2 chambres galerie et chambre dans la mansarde, ainsi une bâtisse à un étage faisant face à la rue Quartier ayant 2 chambres, citerne, lieux d'aisance, etc. Louée $12 par mois payable mensuellement Acquise de J. B Renard par acte devant Ussene Dreuse, ancien notaire, en date du 16 juillet 1887, enregistrée dans le Bureau des Transferts, livre 127, folio 571.

2e Un certain lot de terre dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet Numéro cent quatre vingt dix neuf (199) borné par les rues Hôpital, (anciennement Chemin du Bayou), Urseline, Claiborne et Robertson, mesurant trente trois (33) pieds de face à la rue Hôpital sur une profondeur environ de cent trente huit pieds, neuf pouces (138' 9") ainsi trente huit pieds, neuf pouces (138' 9") sur le côté vers la rue Claiborne, et cent quarante six pieds quatre pouces (146' 4") sur le côté vers la rue Robertson, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations comprennent une résidence à un étage, ayant six chambres, une bâtisse à un étage dans le fond ayant cinq chambres, lieux d'aisances, citerne, etc., connu par les Nos municipaux 1614 et 1616 rue Hôpital.

Acquis le 9 janvier 1875, à une vente faite par le shérif civil conformément à un décret de si fa de la Sixième Cour de District dans le procès de H. Cases vs E. Pavageau, Numéro 6.777, d'après le titre du shérif, en date du 17 décembre 1875, enregistré dans le livre de transferts No 106, folio 224, loué d'un côté $9 et de l'autre côté $7 par mois, payable mensuellement.

3e Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilet No Deux cent soixante quatre [264], borné par les rues Bourgogne, Dauphine, Kerlerec et Bourbon, désigné par la lettre L sur un plan de J. A. D'Hemécourt, veyer, en date du 4 juin 1874, annexé à un acte de Oscar Drouet, ancien notaire, en date du 14 juillet 1874, faisant partie du lot original No Cent quarante [140] sur un plan du Faubourg Marigny, d'après lequel plan premièrement mentionné ledit lot commence à une distance de vingt sept pieds, onze pouces et quatre lignes (27 11' 4") du coin de la rue Bourbon et mesure trente cinq pieds onze pouces et sept lignes (35' 11" 7") de face à la rue Bourgogne, sur soixante quatorze pieds onze pouces (74' 11") de profondeur ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désignées par les Numéros 1858-1860 rue Bourgogne. Louée chaque côté $10 par mois, payable mensuellement.

Les améliorations comprennent une maison double avec mansarde, à un étage couverte en ardoises, ayant un rez de chaussée, quatre chambres, galerie, dépense, et dans la maison chambres; aussi une bâtisse à deux étages dans le fond ayant quatre chambres, hydrant, lieux d'aisances etc.

Acquis de E. E. Bragg par acte pardevant M. V. Dejan, notaire, en date du 27 février 1894, enregistré dans le livre des transferts No 153, folio 208.

4e Deux lots de terre situés dans le premier district de cette ville, dans l'Ilet No deux cent trente deux [232] bornés par les rues Baronne, Carondelet, Lafayette et Poydras, désignés sur un croquis annexé à un acte de vente à O. Csernoch, par les numéros vingt et vingt et un et mesurant d'après le dit croquis comme suit: le lot numéro vingt, dix sept pieds huit pouces et quatre lignes [17' 8" 4"] de face à la rue Baronne soixante quatre pieds deux pouces et deux lignes [64' 2" 2"] de profondeur sur la ligne du lot numéro dix neuf, soixante quatre pieds (64) de profondeur sur le côté du numéro vingt et un [21], et douze pieds huit pouces [12' 8"] de large dans le fond; et le lot huit pouces [25' 8"] de face à la rue Baronne, sur une profondeur environ vingt cinq pieds quatre vingt six pieds à la rue Lafayette, dont il forme l'encoignure, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les numéros 841 rue Lafayette, et 544, 546, 548 rue Baronne, acquis de la succession de veuve J. J. Abat, par acte de vente pardevant Jules Mossy, ancien notaire, daté le 30 mars 1872, enregistrés dans le livre des Transferts No 102, folio 225.

Les améliorations comprennent la belle bâtisse en briques à deux étages formant l'encoignure Lafayette et Baronne, le rez de chaussée occupé par le "Oriental Café" et une forge.

L'étage supérieur est distribué comme résidence, et contient chambres; aussi, une bâtisse en briques à deux étages dans le fond, faisant face à la rue Lafayette, ayant trois chambres à chaque étage, citerne, lieux d'aisance, etc., vendue sujet au bail de trois ans du 1er janvier 1902, expirant le 31 décembre 1904 à raison de $60 par mois, payable mensuellement.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant, la balance à un ou à un et deux ans de crédit au gré des acquéreurs, et billets portant 6 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication, jusqu'à paiement garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale. Les acquéreurs devront assurer les propriétés pour le montant du crédit et transférer les polices aux porteurs des billets. Les actes de vente devront contenir la clause de non aliénation et de vente sans estimation, cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour forcer le paiement des dits billets, et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente. L'acquéreur devant assumer de payer en sus du prix de l'adjudication les taxes de 1902 et les timbres de Revenu sur les actes de vente et de déposer avec l'encanteur 10 0/0 du prix de l'adjudication, au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, N. P. aux frais des acquéreurs.

Ch. F. Claiborne, avocat.

9 mars—9 16 23 30—avril 6 9

Le meilleur
SIROP POUR LA TOUX
ET LA COQUELUCHE
D'ANGELL
Pour la Toux, les Rhumes, Bronchites, Grippe, Enrouement et tous les maux de gorge.
Prix, 25 et 50 cents.
En Vente dans toutes les pharmacies.
Nov 1901—1 an

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Rémunératives.

—ET—

Avantageusement situées

DANS LE

PREMIER DISTRICT.

Nos 319-321 RUE DU BASSIN, (maintenant Saratoga), entre les rues Gravier et Perdido, maison à un étage avec mansarde, à deux locations, couverte en ardoises.

Nos 1732 AVENUE CLEVELAND, encoignure Derbigny, joli cottage élevé, à un étage, couverte en ardoises, loué $10 par mois, et

Nos 208-210 RUE DERBIGNY, une maison à deux locations, à un étage, couverte en ardoises louée $6.00 par mois de chaque côté.

Nos 1800-1802 AVENUE CLEVELAND, encoignure de la rue Derbigny, résidence à deux locations à un étage, couverte en ardoises louée $19.00 par mois, et

Nos 211-213 RUE DERBIGNY, résidence à deux locations, couverte en ardoises, louée en totalité $14.00 par mois.

Succession de Henry Nisier.

No 66,932 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureaux No 813 rue Commune—

MERCREDI, le 9 Avril 1902

à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à

LEUR BUREAU ET BOURSE

No 813 RUE COMMUNE, entre les rues CARONDELET et BARONNE, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, daté le 28 février 1902 pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite à savoir:

1e Un certain lot de terre avec toute les bâtisses qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville dans l'Ilet No. 304 borné par les rues Saratoga (autrefois Basin) Franklin [autrefois St. Peter]. Gravier, et Perdido, lequel lot est désigné par le No. 4 sur un plan de Castaing, architecte, daté le 31 janvier 1853 déposé en l'étude de A. E. Bienvenu, ancien notaire comme plan No. 20 et mesurant d'après le dit plan 33 pieds 10 pouces 2 lignes de face à la rue Saratoga, 126 pieds, 6 pouces, 5 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Perdido, 50 pieds de profondeur sur la première profondeur sur la ligne de côté vers la rue Gravier, contigu à une allée commune audit lot et sur les contigu No 3, delà s'élargissant 1 pied 7 pouces sur une ligne courant à angle droit vers la rue Gravier, de là 76 pieds 6 pouces 5 lignes sur une deuxième profondeur sur la ligne de côté vers la rue Gravier, le divisant du lot 3 et 35 pieds 8 pouces 2 lignes de largeur sur la ligne du fond avec l'usage d'une allée sur le côte vers la rue Gravier mesurant 2 pieds 2 pouces de face à la rue Saratoga sur 50 pieds de profondeur commune en tout les No 4 et au lot contigu No 3, étant la même propriété acquise par Henry Nisier en Lister de A. Carratero, par acte de P. C. Ouvelhier ancien, notaire, daté le 20 février 1868 enregistré dans le livre du bureau des transferts 93, p. 606.

Les améliorations comprennent une résidence double à un étage avec mansarde, couverte en ardoises, connue comme les Nos municipaux $19-321 rue Saratoga, ayant 6 chambres 2 cabinets au rez-de-chaussée, deux chambres dans la mansarde, hydrant, citerne, latrines, etc., une bâtisse à deux étages dans le fond ayant 6 chambres.

2e Une portion de terre située dans le premier district de cette ville, dans l'Ilet No 434 borné par l'avenue Cleveland [autrefois Gasquet], les rues Palmyre, Derbigny et Claiborne, mesurant 20 pieds de face à l'avenue Cleveland sur 106 pieds 7 pouces de profondeur et façade à la rue Derbigny, désigné sur un devis de Louis H. Pilié, daté le 9 octobre 1869, annexé à un acte de Jno. L. Lareache, ancien notaire, daté le 13 décembre 1869, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent désignées par les Nos 1732 avenue Cleveland et 208 et 210 rue S. Derbigny étant la même propriété acquise par Henry Nisier de B. Bonneau, par acte de C. V. Foulon, ancien notaire, le 17 mars 1880, enregistré dans le livre du Bureau des transferts 113, p. 91.

Les améliorations comprennent un joli cottage élevé à un étage, couvert en ardoises, ayant 3 chambres et un cabinet, citerne et latrines, connu par le No municipal 1732 avenue Cleveland; loué $10 00 par mois, aussi une résidence double à un étage couverte en ardoises, connue par les Nos municipaux 208 et 210 rue Derbigny, ayant 3 chambres de chaque côté, citerne, latrines, etc., louée $6 00 chaque côté.

3e Trois portions de terre, situées dans le premier district de cette ville, dans l'Ilet No 437, bornées par l'avenue Cleveland (autrefois Gasquet), les rues Palmyre, Roman et Derbigny, désignées comme suit:

1e Le Lot No 1 mesurant 27 pieds de face à l'avenue Cleveland sur 56 pieds de profondeur et façade sur la rue Derbigny, d'après un plan de Tourné et Delisle, daté le 6 mai 1858 et déposé en l'étude de A. Ducatel, ancien notaire, comme plan No 12 de son livre de plans No 6.

2e Le lot No. 2 contigu au ci-dessus et mesurant sur le même plan, 53 pieds, 10 pouces 3 lignes de face à la rue Derbigny, sur 20 pieds de profondeur.

3e Une langue de terre contigu au ci-dessus mesurant 10 pouces de face à la rue Derbigny sur 27 pieds de profondeur désigné par la lettre A, sur un devis de L. H. Pilié. Voyer, daté le 29 Octobre 1880 annexé à un acte de Chas. T. Soniat, notaire daté le 2 juin 1884, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, désignés par les Nos. 1900 et 1902 avenue Cleveland et 211 et 213 rue Derbigny, étant la même propriété acquise par Henry Nisier de Henry Musson par acte de Jules F. Meunier, notaire, daté le 18 juin 1891 enregistré dans le livre des Bureau des transferts 139 p. 96.

Les améliorations comprennent une résidence double couverte en ardoises comme par les Nos municipaux 1800, 1802 avenue Cleveland avec deux chambres et galerie de chaque côté une cuisine à deux étages avec deux chambres en haut et deux en bas, citerne, latrine etc; louée, un côté pour dix dollars par mois et de l'autre côté pour neuf dollars par mois, aussi une résidence double couvert en ardoises, connue par les Nos municipaux comme 211 et 213 rue Derbigny ayant quelques cinq chambres, latrine, citerne, etc., louée pour quatorze dollars par mois.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance en un ou à un et deux ans de crédit à l'option de l'acquéreur, représenté par des billets des acquéreurs, portant six pour cent d'intérêt par an du jour de la vente de vente jusqu'au paiement, garantis par hypotheque spécial et privilège de vendeur. L'acte de vente devra contenir la clause de non aliénation et de cinq pour cent honoraires d'avocat et vente sans estimation en cas de poursuites pour enforcer le paiement desdits billets l'acquéreur devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et de transférer la police aux porteurs desdits billets et d'avoir le droit aux loyers deadite propriété seulement du jour de vente et d'assumer de payer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de 1902 et les timbres du Revenu Intérieur des Etats Unis et déposer avec l'encanteur dix pour cent au moment de l'adjudication. Actes de vente pardevant Chs T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.

Ch. F. Claiborne, avocat.

9 mars—9 16 23 30—avril 2 9

Succession de Mme Elise Freitag, veuve de Asmus Jensen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 67,213—Division B—Attendu que Mme Elise Freitag veuve de Jacob Herrmann, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécution testamentaire dativement à la succession de feu Mme Elise Freitag, veuve de Asmus Jensen décédée testat. avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. —Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. J. B. Rosser Jr, avocat.

20 mars — 20 24 29

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Valeur

Dans le Premier District et dans la Paroisse St-Bernard,

Sur l'avenue Aycock, en face de la "CRESCENT CITY LIVE STOCK LANDING AND SLAUGHTER HOUSE COMPANY."

Maison élégante à deux corps de logis à un étage couverte en ardoises, Nos 1910 et 1912 Avenue Cleveland, entre les rues Roman et Prieur.

Jolie maison à un étage, couverte en ardoises.

Succession de Antoine Dandeus.

No 65,905—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, — Placide J. Spear, Encanteur—bureau No 813 rue Commune—MERCREDI, le 16 avril 1902, à midi, il sera vendu aux enchères publiques, à leur BUREAU ET BOURSE, No 813 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, en vertu de et conformément à un jugement rendu et lu, en Cour en pleine séance, le 5 mars 1902, et signé en Cour en pleine séance le 11 mars 1902, par l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, et aussi en vertu d'un ordre de la même Honorable Cour, signé le 13 mars 1902, homologuant les délibérations d'une assemblée de famille convoquée le 12 mars 1902, pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1e Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No quatre cent soixante sept (467) étant le No quatre (4), borné par l'avenue Cleveland (anciennement les rue Gasquet ou Jackson) et les rues Prieur, Palmyre et Roman; ledit lot était anciennement désigné comme le lot No neuf (9) de l'Ilet No vingt sept (27) d'après un plan de Jos Pilié, voyer, le 1er mai 1840, déposé dans le bureau de D. C. McCay, ancien notaire en cette ville, ledit lot est contigu au lot No dix [10] sur ledit plan, et mesure vingt sept [27] pieds de face à l'avenue Cleveland [anciennement la rue Gasquet ou Jackson] sur une profondeur de cent neuf pieds dix pouces et trois lignes [109' 10" 3"] mesure américaine. Acquis par le défunt Antoine Dandeus par achat pendant la communauté du bien d'acquet qui existe entre lui et son épouse survivante, Madame Veuve Antoine Dandeus, de Francis Lacey, le 19 juin 1895, par acte pardevant H. P. Labatut, notaire en cette ville, enregistré dans le bureau des transferts No 158, folio 489.

Les améliorations comprennent une bâtisse à un étage, couverte en ardoises ayant six chambres, une maison à un étage, couverte en ardoises, dans le fond, servant deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc., portant les Nos municipaux 1910 et 1912 avenue Cleveland.

2e Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Paroisse St Bernard, dans cet Etat, à peu près à trois milles de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné par la lettre H. et formo partie d'une certaine partion de terre désignés par les lettres C. D., borné par l'avenue Aycock, la propriété de Lebeaud et les rues Levée ou Peters et Bienvenu; ledit lot de terre commence à une distance de deux cent quarante trois pieds neuf pouces (243 9") du coin de l'avenue Aycock et de la rue Bienvenu et mesure soixante [60] pieds de face à l'avenue Aycock sur une profondeur de cent trente cinq pieds sept pouces (135' 7") entre lignes parallèles et égales. Le tout d'après un croquis fait par J. A. d'Hémécourt, arpenteur le 30 juin 1874, annexé à un acte pardevant G. Legardeur, Sr., notaire à la Nouvelle-Orléans, le 3 juillet 1874. Etant la même propriété acquise par le défunt par achat de B. Boonbey, par acte pardevant J. R. Lucros, ancien notaire, à la paroisse St Bernard, le 29 mai 1882.

Les améliorations comprennent une jolie maison double à un étage couverte en ardoises, ayant galerie devant, 6 chambres, 3 chambres de chaque côté, une cuisine en briques dans le fond ayant deux chambres, une chambre de chaque côté, citerne, lieux d'aisance, puits, etc., grand hangar dans le fond, et une grande allée d'environ 15 pieds de largeur de chaque côté de la maison.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et la balance s'il y en a, en un crédit de un an, garanti par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur les dites propriétés; les billets devront porter 8 0/0 d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'au paiement, ensemble avec toutes les clauses usuelles et coutumières; le transfert des polices d'assurance etc. L'acquéreur devra payer les taxes de l'année courante 1902, en sus du prix de l'adjudication, et déposer avec l'encanteur, au moment de l'adjudication, dix pour cent de son enchère, pour garantir la vente.

Actes de vente pardevant G. M. Barnett, notaire public, aux frais des acquéreurs.

16 mars—16 23 30—av 6 13 16

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence en briques à deux étages,

No 2220 rue Decatur, à l'encan à Bourse, 311 rue Baronne.

MARDI LE 8 AVRIL 1902, A MIDI.

Charles W. Ziegler, exécuteur et als vs Mme Virginia A. Schmidt et als.

No 66,125 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division C.

EN VERTU d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 15 décembre 1901, et signé en Cour ouverte le 19 décembre, 1901, Joseph L. Onorato, Encanteur est ordonné et autorisé par l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans de vendre à l'enchère publique pour effectuer un partage dans l'affaire en ceci intitulée la propriété ci-après décrite.

La vente aura lieu à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, MARDI, le 8 avril 1902, à midi, à laquelle heure et endroit la propriété ci-après sera vendu.

Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant situés dans le troisième district de cette ville et désigné par le numéro deux dans l'Ilet borné par les rues Levée, Victoire, Marigny et Champs Elysées, sur un plan dressé par C. A. De Armas, voyer, daté le 29 février 1852, et déposé en l'étude de Adolphe Boudonnaquié, ancien notaire en cette ville; ledit lot mesurant dix-neuf pieds trois pouces de face à la rue Victoire sur cent trente quatre pieds de profondeur entre lignes parallèles étant la même propriété acquise par John Thiel par acte pardevant Abel Dreyfous, notaire en cette ville, le 31 mars 1868. Acquis par Wm B Schmidt et Francis M. Zieg er association sous la raison sociale de Schmidt & Ziegler, à la vente du shérif daté le 24 octobre 1878, dans le procès d'eux mêmes vs John Thiel. No 10018, du dossier de l'ancienne Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans et enregistré dans le Bureau des Transferts, dans le livre No 109, folio 638. Les améliorations sont connues comme le No 2220 rue Victoire (maintenant rue Decatur), et consistant en une bâtisse en briques à deux étages et mansarde.

Conditions—Comptant; les acquéreurs devant assumer les taxes de 1902 et les frais des timbres de guerre et payer pour l'acte de vente pardevant Chas Rosen, notaire, et faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Propriétés Foncières, 303 rue Baronne.

2 mars—2 9 16 23 30—avril—6 8

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. Je certifie par la présente que le 26me jour de février 1902, jugement a été rendu dans cette cour dans l'affaire ci-après intitulée, dans les termes et chiffres suivants, à savoir:—Louis Armant Bertou versus J. Ward Gurley avocat de District représentant l'Etat de la Louisiane—No 67,064 Division E—Honorable George H. Théard, juge

Cette affaire ayant été appelée pour être plaidée ce jour, le 26 février 1902. R. S. Whitaker comparaissant pour le demandeur, et J. Ward Gurley comparaissant pour l'Etat de la Louisiane, défenseur, et après avoir considérés les plaidoiries et l'évidence en cette affaire.

Il est ordonné que la prière de la pétition en cette affaire soit accordée et que le pétitionnaire Louis Armant Bertou soit permis de changer son nom a Louis Edwards, et il est de plus ordonné que son nom soit et est changé a Louis Edwards, et qu'il s'est conformé avec la loi requérant quinze jours de publication; et qu'il paye tous les frais incluant l'honoraire alloué par la loi a l'avocat de District comparaissant pour le défenseur.

Nouvelle-Orléans le 26 février 1902.

(Signé) GEO. H. THEARD Juge.

En témoignage de quoi j'ai apposé ma signature et fixé le sceau de ladite cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce vingt-septième jour de février, en l'année de Notre-Seigneur dix-neuf cent deux.

L. V GUNTHER, Député-Greffier.

15mars—15f

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE,

2904 & 2906 rue Dumaine, entre White & Dupré.

Succession de Clothilde Tessier, veuve de Jean P. Abadie.

No 66,637—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet — MARDI, 1er avril 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, date le 26 février 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, désigné par la lettre D, dans l'Ilet borné par les rues Dumaine Ste Anne, White et Dupré, sur un plan de S. G. De l'Isle, voyer, daté le 1er decembre 1892, attaché à un acte passé pardevant Edgar Grima notaire en cette ville, le 20 février 1893, lequel lot commence à une distance de 31 pieds 5 pouces et 6 lignes de l'encoignure des rues Dumaine et White et mesure 31 pieds 5 pouces et 6 lignes de façade sur la rue Dumaine par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage double en bois, couvert en ardoises, contenant trois chambres, citerne, hangar, etc. des deux côtés et désigné par les Nos 2804 et 2806 rue Dumaine.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balances s'il y en a, en billets de l'acquéreur payables en 1 et 2 ans de la date de l'adjudication, avec 7 pour cent d'intérêt par an de date jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur ladite propriété; les taxes de 1902 devant être remises par l'acquéreur en plus et au-dessus du prix de l'adjudication; l'acte de vente devant contenir les clauses de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, transfert d'assurances, etc; et devant être passé pardevant F. J. Dreyfous notaire.

1 mars—1 2 9 16 23 30—av 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

MEUBLES DE MAISON.

Edward Conery Byrnes vs les mineurs Byrnes et al.

No 64,729—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, Encanteurs—Bureau 134 rue Carondelet —JEUDI, 3 avril 1902, à 10 heures A. M., sur les lieux, No 414 rue Carondelet, entre les rues Union et Poydras, il sera vendu à l'encan public en vente d'un ordre daté le 3 mars 1902 de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Un lot de meubles de maison, mobiliers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

McCloskey & Benedict, avocats.

23mars—23 24 25 30—av 3

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, bureau 732 rue Commune — JEUDI, le 3 avril 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dossier No 66,441 dans la succession de Clermont ou C. F. Grandis, à l'enchère publique il sera vendu:

Une certain demi lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Erato, Thalie, Clara et Willow, et mesurant 15 pieds 10 pouces de face à la rue Erato sur 100 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent une bâtisse en bois connue comme No 826 rue Erato.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer en plus les taxes dues pour 1902, et faire un dépôt de 20 0/0 comptant après la vente.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

23 mars—23 30

E. Jonas et Compagnie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Commerciale dans le Deuxième District, Nos 136 et 138 rue Chartres, entre les rues Canal et Douane.

Dans l'affaire de la mineure, Sophie Sugg—No 39,531.

CONFORMÉMENT à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 11 mars 1902, je vendrai à la Bourse No 808 rue Union, SAMEDI, le 19me jour d'avril 1902, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite—

Une certaine portion de terre située dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la rue de Chartres, dans l'Ilet borné par les rues Chartres, Dorsière, Canal et Douane, laquelle portion de terre mesurant 22 pieds 1 pouce de face à la rue Chartres sur 65 pieds 3 pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, comprenant une bâtisse en briques à quatre étages connue comme les Nos 136 et 138 rue Chartres.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant et la balance à l'option de l'acquéreur en un et deux ans avec 7 0/0 d'intérêt, garanti par hypothèque, avec toutes les clauses notelles. L'acquéreur devant assumer les taxes pour l'année 1902 et payer pour l'acte de vente pardevant John B. Fisher, Esq., notaire; 10 0/0 comptant doit être déposé au moment de la vente.

EDWARD JONAS, Encanteur.

16 mars—16 23 30—avril 6 13 19

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence à deux étages en bois,

Avec bâtisse d'écurie dans le fond, Nos 811 et 813 rue Robin.

In re Philip Gensler, Jr., administrateur, vs George Lincoln et als.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL Encanteur—Bureau No 727 rue Commune —le MARDI 8 avril 1902, à midi, à la Bourse, 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu le 28 novembre 1901 et signé le 29 novembre 1901 et un ordre de l'Hon. W. B Sommerville, daté le 4 mars 1902, pour le compte de l'affaire ci dessus intitulée, (dossier No 61,301) il sera vendu à l'enchère publique—

1e Un certain lot de terre désigné par le No 2 dans l'Ilet borné par les rues Annonciation, Chippewa, Torpischore et Robin, mesurant 31' 10" 5" de face à la rue Robin sur 83' 11" 5" de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine; ensemble avec toutes les améliorations, etc., qui s'y trouvent.

2e Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans le même Ilet que la propriété ci-dessus décrite, contigu à la même et mesurant 15' 11" 2 1/2" de face à la rue Robin sur 83' 11" 2" de profondeur, entre lignes parallèles; étant la moitié la plus près de la rue Chippewa du lot No 1. Le tout des 1ere et 2me propriétés ci-dessus décrites d'après un devis ou plans par E. Surgi, I. C., daté le 29 mai 1847, annexé à un acte pardevant S. H. Lewis, ancien notaire en cette ville, date le 27 mars 1848. Les améliorations comprenant une grande et confortable résidence en bois à deux étages désignée comme le No municipal 811 rue Robin agréablement ombragée par une bonne bâtisse d'écurie en bois, et également par une bâtisse à un étage pour usages sur la façade contigue à la résidence et portant le No 813 rue Robin.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la portion de crédit s'il y en a, payable en un et deux ans, représenté par un billet ou billets de l'acquéreur, portant 8 0/0 d'intérêt par an, garanti par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur les propriétés vendue, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devra payer les taxes de 1902 et devant faire un dépot comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente par devant Félix J. Dreyfous, Notaire, incluant les timbres du revenu interne aux frais de l'acquéreur.

2 mars—2 9 16 23 30—avril 3,

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Inez R. Luce, femme de Eugène J. Hornot.

No 65,616—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans Division A.

PAR STROUDBACK & STERN— Léonard L. Stern, Encanteur — LUNDI, le 7 avril 1902, à 11 heures A. M., sur les lieux, No 3418 rue Chestnut, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté et signé le 25 mars 1902, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée — Un lot de meubles de maison.

Conditions—Comptant.

26 mars—26 30—avril 6

VENTE EN PARTAGE.

Splendide îlet de terre dans le Troisième District. Dans l'îlet borné par l'avenue Caffin et les rues Flood, Urquhart et Villeré.

Mme Josephine Wagner vs Clemence Lafontaine et als. No. 66409 Division D Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, — le JEUDI, 3 avril 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé en cour ouverte, le 25 février 1902, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

Un certain îlet de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant situé dans le troisième district de cette ville, désigné par le No 552 et borné par l'avenue Caffin et les rues Flood, Urquhart et Ville é ainsi mentionné Gi od] composé de 22 lots numérotés de 1 à 22 inclusivement, d'après le plan fait par J. A. D'Hémécourt, daté le 4 avril 1870, déposé parmi les archives de A. Ducatel, notaire en cette ville, comme plan No 30 du livre de plan No 7.

Conditions—La moitié ou plus comptant et la balance en un crédit d'un et deux ans, en billets de l'acquéreur ou des acquereurs portant 8 pour cent d'intérêt par an et garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant payer les taxes de 1902 et devant faire un dépot comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente par devant Félix J. Dreyfous, Notaire, incluant les timbres du revenu interne aux frais de l'acquéreur.

2 mars—2 9 16 23 30—avril 3,

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

BONS COTTAGES

du Deuxième District,

—ET—

Splendides emplacements pour bâtir.

Faisant face et près du vieux Parc de Ville.

Le tout aux plus hauts enchérisseurs.

Pour effectuer un partage.

B. A Antony et als vs Rosa Merola et als.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orleans, Division D—No 66,619.

EN VERTU d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 20 février 1902, dudit jugement signé en cour ouverte le 26 février 1902, Joseph L. Onorato Encanteur, est autorisé par l'Hon. C